

UNITE III : LES PRATIQUES PEDAGOGIQUES

Objectif général

Amener l'enseignant à maîtriser les stratégies et les techniques de gestion d'une classe inclusive.

Objectifs spécifiques

- Décrire le rôle de l'enseignant dans une classe inclusive.
- Utiliser des pratiques didactiques spécifiques, pour faciliter l'accès et la participation des enfants ayant une déficience ou des difficultés d'apprentissage de façon générale.
- Elaborer un projet éducatif individuel.
- Planifier une leçon « inclusive » en prenant en compte la différenciation de l'enseignement et le PEI.

Plan de formation

Introduction

- I. Elucidation conceptuelle
- II. Le rôle de l'enseignant
- III. La gestion de la classe
- IV. Différencier l'enseignement
- V. Les pratiques didactiques spécifiques
- VI. Le projet éducatif individuel
- VII. La planification de la leçon

Conclusion

Pré-test.

1. Quelles sont les dispositions et les aménagements possibles qu'un enseignant qui veut véritablement centrer son enseignement sur l'apprenant, doit réaliser ?
2. Quels sont les niveaux de différenciation de l'enseignement qu'un enseignant peut faire pour répondre à la diversité de sa classe ?
3. Qu'est-ce qu'un projet éducatif individuel ?

INTRODUCTION

La mise en œuvre de l'éducation inclusive impose à l'enseignant le rôle d'un facilitateur dans le processus d'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir être.

Pour la réussite de l'EI, le facilitateur doit concevoir un enseignement-apprentissage centré sur l'apprenant, créer une classe accueillante et favoriser la participation de tous les élèves.

I. ELUCIDATION CONCEPTUELLE

Différencier l'enseignement : c'est adapter les contenus d'enseignement/apprentissages aux capacités cognitives des apprenants handicapés en particulier.

Les pratiques didactiques spécifiques : ce sont des méthodes d'éducation et d'enseignement adaptées aux besoins éducatifs particuliers/spécifiques des élèves ayant une déficience ou autres difficultés d'apprentissage.

Le projet éducatif individuel (PEI) : c'est un outil qui aide l'enseignant à individualiser ses approches et méthodes utilisées, pour que chaque élève puisse progresser dans son apprentissage et son inclusion scolaire.

II. LE ROLE DE L'ENSEIGNANT

Pour réussir l'éducation inclusive, l'enseignant doit concevoir un enseignement-apprentissage centré sur l'apprenant. Cela signifie que ce sont les besoins des apprenants qu'il doit mettre au centre de toutes les activités classe.

L'enseignement centré sur l'apprenant, s'appuie sur les connaissances existantes de celui-ci, sur ses compétences et son niveau de compréhension. Il est donc important que l'enseignant sache ce que ses élèves connaissent déjà. L'éducation centrée sur l'apprenant reconnaît que chaque enfant est différent, apprend à son propre rythme et possède des compétences et des capacités différentes.

Si l'enseignant joue bien son rôle de facilitateur dans la classe et tient compte des changements mentionnés ci-dessus, le rôle des apprenants change automatiquement, si bien qu' :

- ils deviennent des apprenants solidaires, actifs et participatifs ;
- ils prennent la responsabilité de leurs propres apprentissages ;
- au lieu d'être animé par un esprit de concurrence entre eux, ils apprennent à collaborer dans leurs apprentissages et aider les moins doués.

L'enseignant qui veut véritablement centrer son enseignement sur l'apprenant, doit, *connaître ses élèves, mettre les élèves en confiance, savoir guider les élèves dans leurs apprentissages, être flexible et s'adapter aux besoins des enfants, organiser le travail en classe pour que les enfants puissent s'entraider et encourager les élèves dans leurs apprentissages*

III. LA GESTION DE LA CLASSE

La création d'une classe accueillante ne relève pas seulement de la responsabilité de l'enseignant. Comme il est nécessaire que les enfants aient un sentiment d'appropriation de la classe, il est très important de les impliquer activement dans la création d'une classe accueillante. Voici quelques aménagements qui peuvent contribuer à la création d'un cadre convivial, propice à l'apprentissage :

Etablir avec les élèves le règlement intérieur de la classe : dans une classe inclusive, les règles de la classe sont décidées en collaboration avec les élèves au début de l'année scolaire. En impliquant les enfants dans ce processus, on crée un sentiment d'appartenance et de responsabilité chez les enfants. Il s'agit là de l'apprentissage à la vie démocratique.

Quelques consignes pour élaborer le règlement intérieur de la classe : appliquer les règles de la classe à tous les enfants, y compris les enfants ayant une déficience en tenant compte de leurs possibilités, essayer de formuler les règles d'une manière positive. Au lieu d'écrire ce qu'ils ne peuvent pas faire, écrire ce qu'ils peuvent faire.

Par exemple, au lieu d'écrire "on ne parle pas pendant la leçon" qui dit aux enfants ce qu'ils ne doivent pas faire ; écrire plutôt "quand quelqu'un parle, nous écoutons" qui dit ce que les élèves peuvent faire.

Il est important de rappeler aux élèves que même si la classe a son propre règlement, ils doivent aussi se conformer aux règles générales de l'école.

Bien connaître les élèves et créer un climat convivial entre eux : il n'est pas seulement important pour l'enseignant de connaître ses élèves, mais aussi pour les enfants de se connaître mutuellement en début d'année scolaire. L'enseignant doit prendre le temps de mener des activités pour que les enfants se connaissent mieux et qu'ils développent une confiance en soi et dans les autres. Les enfants sauront que tout le monde est différent et que chaque individu a des besoins et des forces qui doivent être respectés par les autres. *Les enfants apprendront aussi que, en dépit de nos différences, nous sommes plus semblables que différents.*

Exemple d'une activité: *Regrouper les enfants en binôme et leur demander de se poser des questions (qui ont été formulées avant) pour mieux se connaître. En plénière, chaque élève présente son binôme.*

Responsabiliser les enfants dans la conduite des activités en classe : **répartition des tâches** aux enfants en classe afin de les responsabiliser selon les capacités individuelles. Elles doivent être adaptées.

Exposer ou afficher les réalisations des élèves et les notions apprises : dessins, diagrammes, règles de grammaire, alphabet, tables de multiplication, produits des Activités Pratiques de Production (avion, voitures vélos, canaris, broderies, confections de bracelets etc.).

Changer la disposition de la classe : en cercle, en carré, en U, etc.

La disposition de la classe peut faciliter l'apprentissage et la participation active des élèves. Il est important de veiller à ce que les élèves ayant une déficience, puissent accéder facilement à leur place, bien voir, bien entendre, se faire aider...

IV. DIFFERENCIER L'ENSEIGNEMENT

En règle générale, les enseignants burkinabè enseignent un contenu unique et de la même manière à tous les élèves. De même, ils appliquent les mêmes types d'évaluation à tous et s'attendent à ce que tous les élèves aient les mêmes résultats. Ce type d'enseignement repose sur la croyance que tous les élèves ont les mêmes connaissances, capacités, besoins et objectifs éducatifs. En voulant enseigner la même chose à tout le monde, de la même manière peut mettre en situation d'échec certains élèves car les connaissances et les capacités de ces derniers ne seront pas mises en valeur.

Certains élèves apprennent mieux à travers la parole ou l'écriture. D'autres apprennent plus facilement par l'objet concret, par l'image, le dessin ou le croquis. Et, il y a ceux qui comprennent mieux en échangeant avec les autres.

Pour répondre à cette diversité dans la classe, il est nécessaire de différencier notre enseignement, en tenant compte des capacités et des besoins de chacun.

La différenciation de l'enseignement peut se faire sur différents niveaux :

- différencier les méthodes d'enseignement ;
- différencier le contenu ;
- différencier les méthodes d'évaluation.

1.1 Différencier les méthodes d'enseignement

4.1.1. Les différentes formes d'intelligence

Type d'intelligence	Méthode ou manière de présenter l'information
Spatiale/visuelle	Textes écrits – Démonstrations - Cartes géographiques- Tableaux – Diagrammes – Dessins – Couleurs-Manipulation – Etiquetage
Interpersonnelle	Discussions - Tutorat par les pairs - Projets de groupe, Jeux de rôle – Reportages – Interviews - Jeux d'équipe, Jeux de société
Intra personnelle	Journal personnel - Minutes de réflexion -Correspondances en classe ou à l'extérieur – Recherche, Dessins libres - Lecture silencieuse - Fabrication personnelle de modèles - Tutorat d'élèves plus jeunes
Logico-mathématique	Fabrication de tableaux - Construction d'horloge – Débats, Jeux de cartes - Lignes du temps - Calcul mental
Musicale	Chants – Rimes - Présentations rythmées, Danse, Musique en sourdine - Lecture en chœur – Poèmes, Ecoute de bruits de la nature - Jeux d'écho - Exploration des sons - Taper dans les mains
Naturaliste	Observer – Construire – Classer- Enquêter – Analyser, Etiqueter – Identifier - Faire trouver des motifs répétitifs
Linguistique	Chants - Jeux de mots – Poèmes - Présentations orales, discours et débats - Lecture en chœur, lecture par l'enseignant - Tutorat par les pairs - Jeux de rôle
Kinesthésique	Danse - Mouvements et gestes - Discussion de groupe, Mimes - charades – Sports – Manipulation

4.1.2. Les méthodes actives et participatives

La théorie des intelligences multiples met bien en évidence l'importance de l'utilisation des méthodes actives et participatives dans les classes par les enseignants et les éducateurs sociaux. Les méthodes actives et participatives sont des méthodes pédagogiques à mettre en pratique et qui facilitent la participation de tous les élèves tout en tenant compte de la diversité, des besoins, et des capacités. Voici quelques méthodes actives et participatives et des exemples :

- **Jeux de rôle** : Le jeu de rôle est une mise en situation, dans laquelle les élèves jouent le rôle d'une personne. Cette mise en situation permet de développer certaines compétences pratiques.
- **Etude de cas** : l'étude de cas doit être en relation avec le thème de la semaine : c'est une situation réelle ou imaginée qui permet de faire une analyse afin d'identifier les problèmes et de chercher des solutions.
- **Brainstorming** : **remue-méninge** : l'enseignant pose une question aux élèves sur le thème de la leçon. Les élèves donnent toutes les réponses auxquelles ils pensent ; l'enseignant les écrit au fur et à mesure au tableau.
- **Questions-réponses** : Poser des questions et recueillir des réponses sur le thème du jour. C'est une technique qui se fait soit entre élèves ou enseignant-élèves. *Exemple : calcul mental*
- **Groupe de travail** : Il s'agit de mettre les élèves en petits groupes de travail.

Comment les mettre en groupe ?

Niveau	Avantages	Inconvénients
Enfants de même niveau	Permet à l'enseignant de consacrer du temps aux élèves ayant des besoins de soutien	Stigmatisation
Enfants de niveaux différents (faibles, moyens et forts)	- Entre aide. - Tutorat	Un élève peut s'imposer au groupe

- **Jeux éducatifs** : Ce sont des jeux qui éveillent l'esprit de l'enfant. Ex : jeu d'assemblage, puzzle, jeux de construction, le domino.

4.2. Différencier les contenus

Différencier le contenu veut dire apporter des modifications à ce que les élèves apprennent. Cela peut se faire en augmentant le degré de complexité du contenu, ou en le simplifiant.

Quelquefois, la différenciation du contenu exige que l'on donne moins à apprendre à un enfant en particulier. Par exemple : quand la classe fait une copie d'un texte de deux lignes, l'enfant ayant une déficience intellectuelle aura à écrire la première lettre de son prénom.

Les modifications du contenu sont importantes pour réduire la frustration ressentie par l'élève en difficulté lorsqu'il a trop de travail à faire ou un travail trop difficile pour lui.

4.3. Différencier les méthodes d'évaluation

Traditionnellement, les élèves sont soumis aux mêmes exercices, aux mêmes types d'évaluation (oraux et écrits), aux mêmes conditions de réalisation (durée, espace, matériel...) les mêmes résultats sont attendus de tous. Cette façon de faire ne répond aux besoins de tous les élèves et pose particulièrement problème à ceux qui présentent des difficultés d'apprentissage. Pour cette raison, il est important de permettre la différenciation dans l'évaluation du travail. Différencier les méthodes d'évaluation, c'est les adapter aux objectifs poursuivis qui prennent en compte non seulement les capacités de chaque apprenant, mais aussi le type de handicap et les conditions de réalisation.

Voici quelques exemples de différenciation de l'évaluation :

Adaptation des items (cas des ESH visuels : au lieu de tracer un carré, décrire comment le tracer ; cas des ESH auditifs : dictée à trous, au lieu d'un texte dicté)

L'exemple suivant prouve qu'en utilisant les méthodes d'enseignement actives et participatives, les résultats des élèves vont montrer à l'enseignant qu'ils ont bien compris la leçon sans que le maître ne fasse recours à la méthode « questions-réponses ».

V. LES PRATIQUES DIDACTIQUES SPECIFIQUES

Avant d'appliquer les méthodes proposées dans cette séquence, il est d'abord important que l'enseignant prenne le temps de bien identifier les difficultés que rencontre l'enfant et surtout de discuter avec celui-ci pour découvrir ses besoins réels. Il arrive des fois que l'enfant lui-même connaisse mieux ce dont il a besoin.

Par exemple : l'élève ayant une déficience visuelle doit être placée tout près du tableau s'il ne peut pas voir de loin. Par contre un enfant qui ne voit pas de près sera plutôt placé loin du tableau. L'enfant lui-même peut bien indiquer l'endroit qui lui convient le mieux.

L'enseignant doit faire preuve d'imagination et d'initiative pour adapter ses méthodes, ses stratégies d'apprentissage et ses supports didactiques afin d'amener tous les apprenants de sa classe vers de nouveaux savoirs, savoir être et savoir-faire.

Il est certain qu'au début, cela demande un travail important, mais au fil du temps, l'enseignant va développer une banque d'activités variées qu'il pourra partager aussi avec ses collègues.

5.1. Les pratiques didactiques spécifiques pour les élèves ayant une déficience physique

- Chercher avec l'enfant la meilleure place pour qu'il puisse facilement entrer/sortir. Il faut s'assurer qu'il y a des passages suffisamment larges dans la classe pour ses déplacements.
- Mettre à la disposition de l'élève, des outils adaptés ou modifiés : adapter le support d'écriture, l'outil scripteur, le mode d'écriture à ses capacités (cursive ou script), grossir le manche du crayon pour qu'il arrive à mieux l'agripper, faciliter l'accès au tableau.
- Être attentif à l'installation de l'élève à sa table de travail et à la position de son corps et en cas de besoin, prévoir une chaise adaptée.
- S'assurer que l'enfant peut facilement entrer/sortir de la classe. Si nécessaire prévoir une rampe à l'entrée de la classe, en utilisant le cas échéant des facilitateurs (planche).

5.2. Les pratiques didactiques spécifiques pour les enfants ayant une déficience visuelle

- Interroger l'enfant pour savoir l'endroit d'où il voit mieux au tableau.
- Explorer la classe et l'école avec l'enfant pour qu'il puisse s'orienter.
- Ne jamais changer la disposition de la classe sans prévenir l'enfant.
- S'assurer que la craie utilisée est bien visible et que la lumière ne fait pas des reflets sur le tableau. L'utilisation des craies de couleur lisible est recommandée.
- Ecarter l'enfant de la fenêtre si ses yeux sont sensibles à la lumière et lui permettre de porter un chapeau à visière pour protéger ses yeux en cas de besoin.
- Utiliser une grosse écriture au tableau ou des aides visuelles.
- Espacer suffisamment les lignes, laisser un espace avant et après la ponctuation.
- Lire à haute voix ce qui est écrit au tableau.
- Laisser l'enfant s'approcher du tableau ou des aides pédagogiques pour mieux voir.
- Oraliser au maximum les consignes de travail.
- Permettre si possible à l'enfant de donner des réponses orales au lieu d'écrire.
- Mettre à la disposition de l'enfant des supports didactiques pour qu'il puisse mieux suivre la leçon : objets concrets, matériels imprimés en gros caractères, images agrandies, objets en relief, maquettes...
- Donner des feuilles avec des lignes plus épaisses au cas où l'élève a du mal à voir les lignes sur les feuilles réservées à l'écriture.
- Utiliser la manipulation d'objets dans les leçons par l'enfant.
- Appeler les enfants par leur nom au cours des discussions de classe, afin que l'élève sache qui parle.
- Éviter d'exiger une trop grande précision des mesures et des tracés géométriques en raison de ses limites visuelles (impossibilité à percevoir les millimètres par exemple).

- Mettre si possible à la disposition de l'élève aveugle des textes et des informations nécessaires aux apprentissages en braille.
- Employer un vocabulaire spatial précis afin de faciliter le repérage. Exemple : à gauche du tableau plutôt que de dire « là-bas » qui a peu de sens pour lui. Utiliser ce vocabulaire pour décrire des visualisations comme des dessins, schémas, etc.
- Mettre à la disposition de l'élève déficient visuel, un matériel spécialisé pour les mathématiques. (Cubarithme, cubes, ensemble géométrique spécialisé, tablette braille et poinçon. En géométrie, présenter les figures dans leur forme matérielle et permettre à l'élève déficient visuel de les toucher afin qu'il puisse s'en faire une représentation spatiale)

5.2.1. Les méthodes de déplacement

Pour l'autonomie de l'enfant déficient visuel, l'acquisition des compétences de la vie courante sont indispensables car elles lui permettent d'apprendre à se déplacer (mobilité/orientation), s'habiller, aller aux toilettes, faire la cuisine, laver les habits, etc.

La mobilité/orientation est la technique centrale qui permet à l'enfant non-voyant de devenir autonome et indépendant dans ses activités quotidiennes.

La mobilité est l'habileté de se déplacer dans l'environnement d'un point à un autre en toute sécurité.

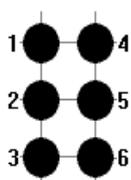
L'orientation est l'habileté pour une personne de localiser sa position physique en relation avec les objets dans l'environnement.

Avec un guide voyant : une personne non-voyante peut se déplacer sans trop de risque avec un guide voyant ou avec une canne (simple, avec roulette ou sonore).

La formation en mobilité/locomotion et orientation est essentielle pour des élèves ayant une déficience visuelle profonde (aveugles) et l'on devrait l'intégrer dans leur programme d'études. Le but de la formation en mobilité et orientation est de leur apprendre à se déplacer sans risque et à mieux comprendre leur entourage. La formation en mobilité et en orientation rend les élèves plus indépendants.

5.2.2. Le braille

Le Braille est un système d'écriture tactile qui a été développée par Louis Braille en 1829 à Paris. Dans l'écriture Braille, chaque caractère est formé par 1 à 6 points sur deux colonnes, en relief.



La 1^{ère} série (a-j) utilise les 4 points supérieurs du é : 1-2-4-5.

A	b	c	d	e	f	g	h	i	J

La 2e série (k-t) est l'exacte reproduction de la première à laquelle s'ajoute le point 3.

K	l	m	n	o	p	q	r	s	T

La 3e série (u-ù) ajoute les points 3-6 à la première.

U	v	x	y	z	ç	é	à	è	U

La 4e série (â-w) – remarque : la place inhabituelle du w - ajoute à cette première série-clé, le point 6.

A	ê	î	ô	û	ë	ï	ü	œ	W

La ponctuation, 5e série, est la reproduction de la première, descendue d'un cran : points 2-3-5-6.

,	;	:	.	?	!	"	(*)

Exemple :

É D U C A T I O N I N C L U S I V E

5.3. Les pratiques didactiques spécifiques pour les enfants ayant une déficience auditive

- L'enfant doit être assis si possible, à côté de l'enseignant. L'enseignant doit donc se placer face à l'enfant, à faible distance.
- Eliminer tout ce qui peut gêner la transmission du message : la main à la bouche, le crayon à la bouche, la moustache ou la barbe, le visage derrière le livre, ...
- Essayer de réduire si possible les bruits de la classe.
- Eviter de parler en écrivant au tableau.
- S'assurer de la bonne visibilité du visage de celui qui parle afin de permettre à l'enfant de mieux voir et comprendre l'expression faciale.
- Utiliser des mots et des phrases simples, ainsi que des gestes ou des images pour aider l'enfant à comprendre ce que vous dites. Vous pouvez aussi écrire le message.
- Attirer l'attention de l'élève avant de lui parler : tapoter sur son épaule ou taper sur sa table.
- Parler naturellement : pas trop rapidement, ni trop lentement, articuler clairement. Il n'est pas nécessaire de crier.
- Restituer les interventions des autres élèves qui sont hors du champ visuel de l'élève déficient auditif.
- Mettre à la disposition des élèves des supports visuels comme compléments d'informations : illustration, schéma, tableau, graphique, croquis et écrit.
- Faire travailler l'enfant en binôme avec un élève entendant. Ce camarade peut l'aider en répétant vos consignes.
- Vérifier avec l'élève qu'il comprend ce qu'on attend de lui.
- Si l'on a prescrit à l'enfant un appareil auditif, s'assurer qu'il le porte, que l'appareil est allumé et que les piles sont bonnes.
- Dans les situations de groupe, lorsque tout le monde parle en même temps, l'enfant souffrant d'une déficience auditive peut rencontrer des difficultés. L'enseignant peut alors lui donner directement des consignes personnalisées.
- En cas de difficultés d'expression de l'enfant, prendre le temps d'écouter ce qu'il essaye de dire. Aidez-le à utiliser les mots et la syntaxe qui conviennent, encouragez-le à parler.
- Si possible faire venir à l'école un interprète en langue des signes. Des adultes sourds peuvent participer bénévolement à la classe pour aider l'enfant sourd et pour faciliter la communication entre l'enfant, l'enseignant, le professeur et les autres élèves.
- Essayer de vous assurer que l'élève sourd reçoit la transcription des leçons, par votre intermédiaire ou celui de ses pairs.

5.3.1. Les méthodes de communication

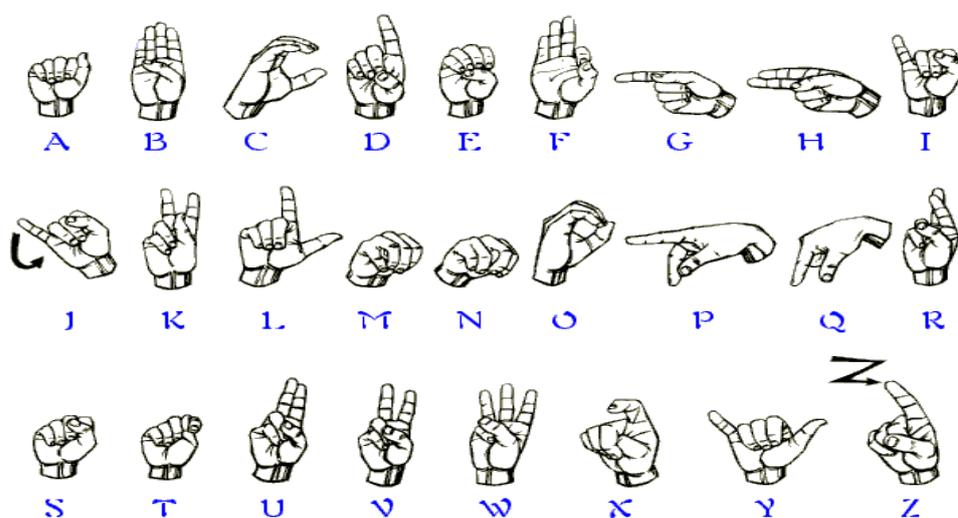
Il existe différentes méthodes de communication qui permettent aux élèves ayant une déficience auditive de capter les messages. Souvent, ces méthodes sont maîtrisées par les éducateurs spécialisés. Les méthodes les plus connues sont l'**alphabet signé (dactylogogie)**. La dactylogogie est un alphabet réalisé manuellement. La dactylogogie a donc pour référence la langue écrite et non la

langue parlée. Elle s'utilise aussi bien en complément du langage oral que du langage gestuel, pour épeler les noms propres, les mots nouveaux ou les mots techniques. Son utilisation suppose que les interlocuteurs en présence aient déjà acquis la lecture.

La langue des signes : La langue des signes est un langage mimique. Ce langage repose sur un certain nombre de procédés qui permettent d'exprimer par un geste défini les objets de la nature, les actions, les sentiments, etc.

La lecture labiale (lecture sur les lèvres) : Cette méthode de communication recourt à des techniques moins complexes. Il s'agit pour l'enfant ayant une déficience auditive de regarder et d'associer aux formes successives des lèvres, le sens des mots et expressions correspondantes.

**L'alphabet
en Langue
de Signe**



5.3.2. Professionnels dans ce domaine

En plus de l'éducateur spécialisé, l'enfant ayant une déficience auditive peut avoir recours à l'assistance d'autres professionnels comme : l'audioprothésiste pour la mise en place des appareils auditifs et leur contrôle, l'orthophoniste pour la réhabilitation du langage oral, l'interprétation en langue de signes et en français oral. Actuellement, ces spécialistes ne sont pas nombreux dans notre pays. La Fédération Nationale des Ecoles des Sourds du Burkina Faso assurent la formation des acteurs en LS.

5.4. Les pratiques didactiques spécifiques pour les enfants ayant une déficience intellectuelle

- Eviter toute source de distraction et enlever de la classe tout ce qui est inutile et pourrait déconcentrer l'enfant. S'assurer qu'il n'y a rien d'inutile sur les tables.
- Pour les élèves qui ont tendance à courir partout, essayer de les asseoir à côté du mur ou à côté des grands élèves. Donnez-leur des tâches qui leur permettent de se déplacer, sans que leur déplacement soit une source de désordre (distribuer des feuilles, des cahiers ou autre matériel, etc.).

- Montrer à l'enfant ce que vous voulez qu'il fasse, plutôt que de simplement le lui dire.
- Utiliser des mots simples quand vous donnez des consignes et assurez-vous que l'enfant a bien compris.
- Utiliser des objets que l'enfant peut toucher et manipuler plutôt que de le faire toujours travailler avec un crayon et du papier.
- Concrétiser les leçons en utilisant des objets ou en les illustrant par des dessins, des images, etc.
- Faire une activité à la fois et jusqu'au bout. Faire clairement comprendre à l'enfant quand une activité se termine et quand une autre commence.
- Décomposer la tâche en petites étapes ou en objectifs pédagogiques. Faire réaliser par l'enfant ce qu'il sait faire, avant de passer à une étape plus difficile. Revenir à une étape plus facile, si l'enfant rencontre des difficultés.
Par exemple, quand il s'agit d'apprendre à dessiner un cercle : l'enfant peut colorer l'intérieur de la figure ; puis, passer à l'étape consistant à relier des points pour former une figure ; puis, copier des figures à partir d'un modèle et ainsi de suite.
- Encourager et féliciter vivement l'enfant quand il réussit.
- Trouver le temps de travailler avec l'enfant d'une manière personnalisée, même si ce n'est que pour de courts moments
- Trouver de nouveaux moyens pour l'aider à exprimer ses difficultés, peurs et frustrations.

VI. LE PROJET EDUCATIF INDIVIDUEL (PEI)

Le Projet Educatif Individuel doit :

- servir à faire progresser l'élève qui rencontre des difficultés dans ses apprentissages scolaires en tenant compte de ses besoins individuels ;
- guider les enseignants et autres personnes concernées (les parents) sur comment aider l'enfant dans ses apprentissages ;
- mettre l'accent sur les besoins prioritaires, pour lesquels il y aura des adaptations et modifications nécessaires ;
- être stimulant et dynamisant pour l'élève, pour sa famille et pour les enseignants ;
- s'appuyer sur l'idée que tout le monde peut progresser pour relancer le désir d'apprendre en restaurant le sentiment de compétence ;
- être individualisé et centré sur l'enfant.

Le PEI est un document de travail, qui doit être accessible et compréhensible par toutes les personnes concernées. Il ne doit pas apparaître comme une contrainte administrative.

6.1. Elaboration du PEI

Le PEI est un outil élaboré par une équipe multidisciplinaire. Cette équipe est constituée par l'enseignant concerné, son directeur, l'élève lui-même, ses parents, les assistants sociaux, les psychologues, les médecins, etc.

En cas d'absence de spécialistes, l'enseignant peut élaborer le PEI en collaboration avec l'élève, ses parents, le directeur de l'école et le cas échéant, il peut le faire seul.

Les composantes du projet individuel sont :

- éducatives, axées sur l'autonomie dans la vie quotidienne, la socialisation, le développement de la communication, l'éveil sur un plan cognitif. Cette composante permettra d'estimer les capacités d'apprentissage ;
- thérapeutiques ou soignantes, avec une surveillance médicale spécialisée, avec des prises en charge en kinésithérapie, psychomotricité, orthophonie et ergothérapie ;
- pédagogiques, axées sur les stratégies de mise en place des acquisitions scolaires ;
- familiales, car les parents assurent le suivi rapproché de l'enfant à la maison. Dans ce sens ils peuvent fournir aux enseignants les informations utiles pour sa prise en charge.

6.2. Le contenu du PEI

Le PEI rappelle brièvement la situation de l'enfant en indiquant ses points forts ainsi que ceux à améliorer (les traduire sous forme de difficultés), fixe les objectifs de l'inclusion scolaire, indique les activités à réaliser y compris les éventuels aménagements à apporter pour la réussite de sa scolarité et les partenaires impliqués dans la prise en charge de l'enfant et leur rôle précis (d'ordre médical ou paramédical, familial, social...).

6.3. Démarche d'élaboration du PEI

Étape 1 : Description des difficultés ou des points faibles de l'enfant

Il faut décrire les difficultés que l'enfant rencontre de manière détaillée de sorte à ce qu'il soit aisé de formuler des activités réalisables.

Étape 2 : Formulation des activités à mettre en œuvre

Une fois que la difficulté a été identifiée, l'enseignant (ou l'équipe multidisciplinaire) va chercher des actions à mener en vue de solutionner la difficulté constatée chez l'enfant. Voici quelques questions qui peuvent aider dans la recherche des activités à mettre en œuvre : Est-ce que l'enfant peut être aidé en utilisant des matériels adaptés : *Exemple : bouchons, dessins, gros écriture, objets concrets, ...* Quelles méthodes d'apprentissage on peut changer pour que l'élève puisse suivre : *Exemple : travail individuel, groupe, exercices visuels, ...* Est-ce qu'on doit changer quelque chose dans l'environnement, dans la classe ? *Exemple : changer l'enfant de place ? Améliorer l'accessibilité de la classe ?*

Étape 3 : Déterminer qui et quand : personnes impliquées dans l'éducation de l'enfant et la résolution des problèmes de l'enfant en lien avec leurs responsabilités et leurs compétences. Il faut fixer une date limite à laquelle l'action devra être réalisée.

Etape 4 : Suivi et évaluation : le PEI doit être revu et réajusté régulièrement en fonction de l'évolution de l'enfant. Si on constate que la difficulté reste présente, il faut donc chercher d'autres actions à mettre en œuvre.

VII. PLANNIFICATION DE LA LEÇON

Le plan d'une leçon est un guide pour l'enseignant. C'est un calendrier d'instructions qui est organisé selon des objectifs. Il est important que les objectifs soient très clairs, pour faciliter la vérification du degré d'acquisition des apprentissages des élèves.

Les leçons bien planifiées favorisent une bonne continuité et la progression cohérente dans les apprentissages.

En plus des prescriptions pédagogiques actuelles, l'enseignant doit tenir compte des pratiques pédagogiques inclusives apprises durant la formation en EI (différenciation de l'enseignement, tutorat, méthodes actives, PEI, besoins spécifiques,...).

Voici des éléments qui doivent figurer dans le plan d'une leçon :

- *disposition de la classe : Est-ce que les élèves vont se placer en petits groupes autour des tables, ou est-ce que les élèves seront assis dans un « u ». Est-ce que la leçon se déroulera en dehors de la classe ? Dans la disposition de la classe, l'enseignant doit veiller à ce que chaque élève puisse facilement accéder à sa place ;*
- *le matériel didactique : l'enseignant doit s'assurer de prévoir du matériel didactique qui va permettre à tous les élèves de comprendre la leçon. Il doit prévoir des images, des objets concrets, et adapter le matériel selon les besoins spécifiques des élèves ayant une déficience. Exemple : Objets concrets que les élèves peuvent manipuler, un texte en gros caractère pour l'élève malvoyant, des dessins qui illustrent la leçon pour l'élève ayant une déficience intellectuelle ou auditive... ;*
- *la durée : prévoir le temps supplémentaire (tiers temps) à accorder à certains enfants en cas de besoins ;*
- *l'évaluation doit décrire la manière dont l'enseignant va vérifier ce qui a été appris. Il est important de différencier les méthodes d'évaluation et de faire des adaptations en fonction des besoins des élèves.*

CONCLUSION

Pour une éducation inclusive réussie, le rôle de l'enseignant en tant qu'encadreur de proximité de l'élève est prépondérant. Il est exigé de ce dernier la maîtrise des stratégies et des techniques pédagogiques appropriées, la connaissance de tous ses élèves, pour une efficacité dans les pratiques didactiques spécifiques adaptées à chacun de ses élèves handicapés ou en situation de vulnérabilité. Aussi, la prise en charge éducative des ESH, requiert une différenciation de son enseignement pour un meilleur suivi individuel des enfants en situation de handicap. En outre, l'enseignant sera amené à élaborer un projet éducatif individuel. Cela nécessite la connaissance des points forts des élèves et ses faiblesses pédagogiques, éducatives, thérapeutiques et familiales.

POST-TEST

1. Quelles sont les dispositions et les aménagements possibles qu'un enseignant qui veut véritablement centrer son enseignement sur l'apprenant, doit réaliser ?
2. Quels sont les niveaux de différenciation de l'enseignement qu'un enseignant peut faire pour répondre à la diversité de sa classe ?
3. Qu'est-ce qu'un projet éducatif individuel ?

REPONSES ATTENDUES

1.
 - Connaître ses élèves et créer un climat convivial entre eux.
 - Mettre les élèves en confiance.
 - Savoir guider les élèves dans leurs apprentissages.
 - Etre flexible et s'adapter aux besoins des enfants.
 - Organiser le travail en classe pour que les enfants puissent s'entraider.
 - Encourager les élèves dans leurs apprentissages.
 - Etablir avec les élèves le règlement intérieur de la classe.
 - Responsabiliser les enfants dans la conduite des activités en classe.
 - Exposer ou afficher les réalisations des élèves et les notions apprises.
 - Changer la disposition de la classe : en cercle, en carré, en U, etc.
2. La différenciation se fait au niveau des méthodes d'enseignement, du contenu et de l'évaluation.
3. Le Projet Educatif Individuel est un outil qui aide l'enseignant à individualiser ses approches et méthodes utilisées, pour que chaque élève puisse progresser dans son apprentissage et son inclusion scolaire. Il contient des actions concrètes à mettre en œuvre par l'enseignant, le directeur, les parents, ou les autres personnes concernées, dans une durée limitée, pour faciliter l'apprentissage et la participation de l'élève.

CONCLUSION DU MODULE 2

L'éducation est à la fois un droit et une nécessité individuelle et collective. Le Burkina Faso s'est engagé à faire de ce droit une réalité à travers plusieurs actions dont la mise en œuvre de l'éducation inclusive.

L'éducation dite spéciale a marqué d'importants progrès dans la prise en compte des ESH longtemps exclus dans notre système éducatif. Toutefois elle présente des limites objectives dans la perspective d'une véritable inclusion scolaire des enfants.

L'école inclusive permet non seulement de prendre en compte les différentes déficiences, physiques, visuelles, auditives et mentales des apprenants, mais aussi de réaliser une connaissance réciproque entre les enfants, condition nécessaire à l'acceptation de soi, d'autrui, et de l'entraide mutuel. Si l'éducation par l'inclusion est la voie de l'avenir, les conditions de mise en œuvre de ses principes directeurs commandent une mobilisation de l'ensemble de la communauté, l'engagement du politique, l'implication de la société civile, l'adaptation / la modification des curricula, la refonte du système éducatif pour tenir compte des besoins éducatifs spécifiques de tous.

Pour cela, en tant qu'acteur de la communauté éducative, nous devons nous rappeler, en permanence et en tout lieu, que notre responsabilité, plus que celle de tout autre, est engagée pour que **tout Homme** accède à l'éducation, pour qu'il n'existe plus qu'une seule et même école pour tous les enfants. Etre encadrés efficacement par les enseignants, être considérés comme des personnes humaines ayant seulement des besoins spécifiques sur certains aspects de leur formation et de leur vie, être acceptés par les autres enfants et grandir parmi eux, être soutenus et encouragés par les familles, telles sont les principales attentes des enfants à besoins éducatifs spéciaux et tels sont les enjeux de l'inclusion scolaire.

Pour que ces défis soient relevés, il faut informer et former les professionnels de l'éducation, éclairer et sensibiliser les acteurs et partenaires, sur les possibilités des enfants déficients physiques, visuels, auditifs et mentaux, encourager les autorités dans la prise de décision et la mise en œuvre de dispositifs facilitant l'accès, le maintien et la réussite de ces enfants à l'école.